

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 01 FEV 2024

N° 24-00092 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de huit cent soixante-quinze (875) élèves Agents de Santé Communautaire, session 2023, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

**ADMIS**

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS
1°	OUEDRAOGO YERI JEANNE D'ARC	265463	B7796382	05/12/1995
2°	KOUNDA KARIM	231725	B15554916	28/03/1981
3°	ZINA MARIAM	224795	B12403343	25/10/1984
4°	DAHANI ALIMATOU	264633	B14918850	30/12/1984

Arrêté la présente liste à quatre (04) admis.

**DÉFAILLANTS**

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE NAISS
325°	COMPAORE BACHIROU	345042	B17824182	08/12/1987
325°	MINOUGOU LAMOUSA	344254	B14427846	06/10/1988
325°	KAMBOU ADEL	56450	B14756540	24/03/1978
660°	SENI DOFINITA ALAIN	248513	B10179151	11/08/1980

Arrêté la présente liste à quatre (04) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général

**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etat

